

**VERSION PROVISOIRE ET NON CONTRACTUELLE**

# **Année Universitaire 2019-2020**

**----- Document à lire attentivement et à conserver -----**

---

## SOMMAIRE

### I- Pr sentation de la Facult  de lettres et langues

### II- Pr sentation g n rale des  tudes

#### A- Le d roulement de l'ann e universitaire

L'inscription administrative et l'inscription p dagogique  
Les examens

#### B- Le syst me LMD

Les dipl mes

### III- Les  tudes MASTER Formation Duale Enseignement du/en fran ais en Colombie Britannique

#### A- Pr sentation de la fili re SOCIOLINGUISTIQUE ET DIDACTIQUE DES LANGUES (SODILANG)

#### B- Pr sentation du Master

Charte transversale   toutes les formations dispens es   l'Universit  de Tours par le d partement SODILANG

Modalit s de contr le des connaissances, d' valuation et des r gles de passage

Pr sentation de du Master 1 re ann e (M1)

Maquette de M1 S7 et M1 S8

Descriptif des enseignements de M1 S7 et M1 S8

Modalit s de contr le de connaissances du M1 S7 et M1 S8

Pr sentation de la Master 2 me ann e (M2)

Maquette de M2 S9 et M2 S10

Descriptif des enseignements de M2 S9 et M2 S10

Modalit s de contr le de connaissances du M2 S9 et M2 S10

#### Calendrier universitaire

## I. PRESENTATION DE LA FACULTE DE LETTRES ET LANGUES

La Faculté de Lettres et Langues est administrée par un conseil élu composé de 40 membres.

Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de **8** départements : **Allemand, Anglais, Espagnol-Portugais, Italien, Sciences du Langage, Sociolinguistique et Didactique des Langues, Langues Etrangères Appliquées (LEA) et Droit-Langues**

### Quelques chiffres

A l'Université : environ 30 000 étudiants inscrits en 2018-2019 dont **3500** à la Faculté de lettres et langues, **150** enseignants chercheurs, **25** personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

### La Direction de la faculté

Adresse : 3 rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Directeur : **CHOMMELOUX Alexis**

Responsable administratif : **GONZALEZ Caroline**

Secrétariat de l'UFR : **RIEUL Céline, Bureau 144 tél : 02.47.36.64.82**

### Le service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme. C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages, les conventions et les aides sociales.

Responsable de la scolarité : **GAUTIER Graziella**

Bureau 138 tél : 02.47.36.68.35 Courriel : [scolarite.lettres@univ-tours.fr](mailto:scolarite.lettres@univ-tours.fr)

**CHOISY Laurence, 02 47 36 65 67**

**MASCHER Annie, 02 47 36 66 05**

**DESOEUVRE Stéphanie, 02 47 36 66 06**

**Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30**  
**Fermé le vendredi après-midi et le samedi**

### Les départements pédagogiques

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques. Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

Liste et coordonnées des différents départements et des responsables de filières

| Enseignements  | Les secrétariats pédagogiques           | Contact courriel   |
|--|---|--|
| Anglais  | Bureau 48                               | <a href="mailto:manuelle.bataille@univ-tours.fr">manuelle.bataille@univ-tours.fr</a><br><a href="mailto:murielle.launay@univ-tours.fr">murielle.launay@univ-tours.fr</a> |
| Allemand   | Bureau 48                               | <a href="mailto:fabienne.toulet@univ-tours.fr">fabienne.toulet@univ-tours.fr</a>   |
| Espagnol - Portugais   | Bureau 08                               | <a href="mailto:marie.ceccaldi@univ-tours.fr">marie.ceccaldi@univ-tours.fr</a>   |
| Droit-Langues  | Bureau 58                               | <a href="mailto:patricia.lacour@univ-tours.fr">patricia.lacour@univ-tours.fr</a><br><a href="mailto:sylvie.lepourtois@univ-tours.fr">sylvie.lepourtois@univ-tours.fr</a> |
| Italien  | Bureau 08                               | <a href="mailto:elodie.lepain@univ-tours.fr">elodie.lepain@univ-tours.fr</a>   |
| L.E.A (Langues Etrangères Appliquées)  | Bureau 25                               | <a href="mailto:aurelie.hannoun@univ-tours.fr">aurelie.hannoun@univ-tours.fr</a><br><a href="mailto:celine.debot@univ-tours.fr">celine.debot@univ-tours.fr</a>           |
| Lettres  | Bureau 106 (1 <sup>er</sup> étage)      | <a href="mailto:christine.climent@univ-tours.fr">christine.climent@univ-tours.fr</a>   |
| Sciences du langage  | Bureau 23                               | <a href="mailto:stephanie.fuseau@univ-tours.fr">stephanie.fuseau@univ-tours.fr</a>   |
| Sociolinguistique et Didactique des Langues  | Bureau 23                               | <a href="mailto:isabelle.aubert@univ-tours.fr">isabelle.aubert@univ-tours.fr</a>   |
| <b><u>Modules libres</u></b>   |   |  |
| P.R.I. (Politique et relations Internationales) et M.R.I (Médias et Relations Internationales) | Bureau 58                               | <a href="mailto:sylvie.lepourtois@univ-tours.fr">sylvie.lepourtois@univ-tours.fr</a>   |
| Arts du Spectacle  | Bureau 106 (1 <sup>er</sup> étage)      | <a href="mailto:rachel.regnier@univ-tours.fr">rachel.regnier@univ-tours.fr</a>   |
| Allemand   | Bureau 48                               | <a href="mailto:fabienne.toulet@univ-tours.fr">fabienne.toulet@univ-tours.fr</a>   |
| Cultures Méditerranéennes  | Bureau 48                               | <a href="mailto:fabienne.toulet@univ-tours.fr">fabienne.toulet@univ-tours.fr</a>   |
| Italien  | Bureau 08                               | <a href="mailto:marie.ceccaldi@univ-tours.fr">marie.ceccaldi@univ-tours.fr</a>   |
| Langues et Education et F.L.E. (Français Langue Etrangère)                                     | Bureau 23                               | <a href="mailto:isabelle.aubert@univ-tours.fr">isabelle.aubert@univ-tours.fr</a>   |
|  | <a href="#">Bureau 207 - 2eme étage</a> | <a href="mailto:marielle.avice@univ-tours.fr">marielle.avice@univ-tours.fr</a><br>(pour les étudiants d'échange)   |

## II – PRESENTATION GENERALE DES ETUDES

### A – LE DEROULEMENT DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

#### ► **L'inscription administrative et pédagogique**

Après votre inscription administrative à l'Université, vous devrez **OBLIGATOIREMENT et à chaque semestre**, vous inscrire pédagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirigés (TD) et le cas échéant les travaux pratiques (TP).

Cette procédure détermine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit impérativement avoir lieu pendant la période définie par les services universitaires.

**Tout étudiant qui n'aura pas réalisé son inscription pédagogique avant le 23 septembre ne sera pas autorisé à se présenter aux examens.**

L'inscription pédagogique se fait via le web sur votre Environnement Numérique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARITE ou auprès de votre secrétariat pédagogique.

#### **Les examens**

Les évaluations se font par un **contrôle continu** tout au long de l'année qui peut être associé à un **examen terminal** à la fin de chaque semestre.

**La présence aux travaux dirigés (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire.**

Un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par les enseignants.

Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat médical à votre service de scolarité dans un délai de 8 jours.

**L'absence non justifiée aux séances de TD et de TP a des conséquences graves. Elle entraîne automatiquement la mention "absence injustifiée" (ABI) sur le relevé de notes et ne permet plus la validation du semestre et de l'année.**

**Attention : les étudiants boursiers doivent être présents aux cours et aux examens, même en cas de réorientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois perçus.**

#### ► **Régime particulier**

Certaines catégories d'étudiants (*les salariés, étudiants en situation de handicap, chargés de famille, ...*) peuvent demander à être dispensés du contrôle continu.

Le R.S.E permet de bénéficier **d'aménagements d'études (emploi du temps, dispense d'assiduité en TD, aménagement d'examens)**.

Les étudiants qui souhaitent bénéficier du régime spécial d'études devront en faire la demande **avant le 27 septembre 2019**. Les modalités détaillées et la procédure sont consultables sur le site internet de l'Université dans la rubrique Formations/Régime Spécial d'Etudes.

### B – LE SYSTEME LMD

#### Les diplômes

■ **La Licence** : préparée en 3 ans après le bac, elle est structurée en 6 semestres et correspond à 180 crédits européens validés.

Les diplômes de Licence sont répartis dans des **domaines** de formation et découpés en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

■ **Le Master** : préparé en 2 ans après la Licence, il est structuré en 4 semestres et correspond à 300 crédits européens validés (180 de Licence + 120 de Master 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années).

■ **Le Doctorat** : préparé en 3 ans après le Master. Il est délivré après la soutenance d'une thèse.

**III- Les Etudes MASTER APPRODIV (FLE : Appropriation, diversit , insertion) – finalit   
professionnelle**

**A- PRESENTATION DU DEPARTEMENT SODILANG (SOCIOLINGUISTIQUE ET DIDACTIQUE DES LANGUES)**

Son site : <https://sodilang.univ-tours.fr/accueil/>

Responsable du d partement : Isabelle Pierozak, [isabelle.pierozak@univ-tours.fr](mailto:isabelle.pierozak@univ-tours.fr)

Responsable du parcours DFLES : Formation duale en Franais Langue Seconde : Marc Debono,  
[marc.debono@univ-tours.fr](mailto:marc.debono@univ-tours.fr)

**Secr tariat :** Isabelle Aubert, [isabelle.aubert@univ-tours.fr](mailto:isabelle.aubert@univ-tours.fr)

3 rue des Tanneurs, bureau 23 / T l. : 02 47 36 65 66

**Horaires d'ouverture du secr tariat :**

**Lundi au Jeudi : 9h/11h30 – 13h30/16h30**

**Vendredi : 9h00/11h30**

**PPF**

**Facult  d' ducation – Universit  Simon Fraser (Vancouver)**

**BAFF – Bureau des affaires francophones et francophiles**

**Responsable p dagogique du programme pour SFU :**

Dani le Moore : 778.782.4269 [dmoore@sfu.ca](mailto:dmoore@sfu.ca)

**Directrice adjointe du BAFF, responsable administrative de la Formation duale**

H l ne Lalancette : 778.782.6866 [educ\\_baff@sfu.ca](mailto:educ_baff@sfu.ca)

**Assistante de programmes au BAFF**

Betty Chin: 778.782.7646 [educprog@sfu.ca](mailto:educprog@sfu.ca)

**Enseignants titulaires du d partement SODILANG**

- Marc Debono, Ma tre de Conf rences, [marc.debono@univ-tours.fr](mailto:marc.debono@univ-tours.fr)
- Valentin Feussi, Ma tre de Conf rences, [valentin.feussi@univ-tours.fr](mailto:valentin.feussi@univ-tours.fr)
- Emmanuelle Huver, Professeure des universit s, [huver@univ-tours.fr](mailto:huver@univ-tours.fr)
- Joanna Lorilleux, Ma tre de Conf rences, [joanna.lorilleux@univ-tours.fr](mailto:joanna.lorilleux@univ-tours.fr)
- Eric Mercier, Attach  Temporaire   l'Enseignement et   la Recherche, [eric.mercier@univ-tours.fr](mailto:eric.mercier@univ-tours.fr)
- Isabelle Pierozak, Ma tre de Conf rences, [isabelle.pierozak@univ-tours.fr](mailto:isabelle.pierozak@univ-tours.fr)
- Didier de Robillard, Professeur des universit s, [derobillard@univ-tours.fr](mailto:derobillard@univ-tours.fr)

### Intervenants extérieurs et professionnels

| Nom, prénom                  | Qualité   | Entreprise ou organisme d'origine  |
|------------------------------|---|--|
| BELONDO SANDRA               | Enseignante   | CUEFEE (Université de Tours)   |
| BEZIAT JACQUES               | Professeur des universités                                    | Caen Normandie   |
| BINDEL MORGANE               | Directrice  | ATEC centre de bilans  |
| BRAULT GREGOIRE              | Directeur   | Alliance Française de Lyon   |
| BRUNEAU AURELIE              | Attachée territoriale (chargée de projets sociolinguistiques) | Conseil Général du Val de Marne  |
| BRUNETEAUX-SWANN CATHERINE   | Directrice  | Brand & Marketing Strategy   |
| CHARBONNEAU DOMINIQUE        | Enseignante   | CUEFEE (Université de Tours)   |
| DARDAILLON SYLVIE            | Enseignante   | ESPE   |
| CHARBONNEAU DOMINIQUE        | Enseignant  | CUEFEE (Université de Tours)   |
| DOUILLARD CECILE             | Responsable régionale de la Formation Formatrice FLS          | CRIA 37  |
| GIRARDEAU BRUNO              | Expert  | Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération (académie de Lille) |
| GOUTY AGNES                  | Enseignante   | Education Nationale  |
| FREMONT GATINEAU ANNE SOPHIE | Coordinatrice pédagogique<br>Enseignante                      | CUEFEE (Université de Tours)   |
| HERPAILLER CHRISTINE         | Formatrice<br>Référente Visas Libres Savoirs                  | Entraide et Solidarités (Tours)  |
| JACAMENT EMILIE              | Chargée de Programme  | CIEP   |
| LACAILE PHILIPPE             | Directeur général des services                                | Tour(s) plus (jusque juin 2015)  |
| LAMBERT DOMINIQUE            | Enseignante<br>Formatrice de formateurs                       | Institut de Touraine   |
| LECLERC CATHERINE            | Formatrice<br>Référente FOAD                                  | Entraide et Solidarités (Tours)  |
| MIGINIAC PAULINE             | Coordinatrice de formations                                   | UFCV de Tours  |
| MONBET JULIE                 | Ingénieure pédagogique<br>multimédia                          | Editions Maison des langues  |
| PAYET GAELLE                 | Présidente  | Conférence Permanente des Coordinations Associatives - CPCA<br>CENTRE                                      |
| PENEAU ANNE-CLAIRE           | Enseignante de FLE<br>Conceptrice de manuels                  | Institut de Touraine (enseignante)   |
| ROUZIER SANDRA               | Enseignante   | Education Nationale  |
| SOULAS DE RUSSEL DOMINIQUE   | Professeur  |  |
| VEILLON – LEROUX ANNE        | Enseignante   | Institut de Touraine   |
| ZIMMERT EMMANUEL             | Enseignant<br>Ingénieur pédagogique                           | CAVILAM  |

## B- PRESENTATION DU MASTER FORMATION DUALE – ENSEIGNEMENT DU/EN FRANÇAIS EN COLOMBIE BRITANNIQUE

### 1- PRESENTATION

---

Le parcours *Formation Duale* permet de valider à la fois : le Master 1 FLE/S spécialité APPRODIV de l'UT et le Programme de Formation Professionnelle (PFP) de SFU.

Pour ce faire, les étudiants suivent des cours relevant du Master **Sociolinguistique et didactique** de l'Université de Tours (UT) et du **Programme de Formation Professionnelle (PFP)** de l'Université S. Fraser de Vancouver. Le programme se déroule sur 16 mois, dont 4 mois à Tours et 12 mois à Vancouver. Les étudiants suivent le premier semestre (septembre-décembre) du M1 professionnel *Sociolinguistique et didactique* (spécialité APPRODIV) à Tours, puis effectuent le reste de la formation du PFP et le stage professionnel à Vancouver.

A l'issue de la formation, ils valident donc :

- le M1 FLE/S APPRODIV de l'UT (maîtrise)
- le PFP de SFU, qui leur permet d'être recommandés pour l'obtention du Certificat d'enseignement de la province de Colombie-Britannique, décerné par le Teacher Regulation Branch (TRB) du Ministère de l'éducation (cf. également infra).

**NB** : les étudiants choisissant de valider leur M1 en tant que Maîtrise de l'UT devront renoncer à valider leur formation de PFP en tant que Bachelor of Education as second degree de SFU. Des explications à ce propos leur seront données, à leur demande, à leur arrivée dans le programme de SFU.

L'Université Simon Fraser émettra sa recommandation de certification lorsque toutes les exigences requises par les deux universités seront remplies avec succès. De la même manière, l'Université de Tours émettra son attestation de réussite lorsque les obligations imposées par chacune des deux universités auront été validées avec succès.

#### ▪ *Le parcours de Master « FLE/S : Appropriation, diversité, insertion »*

*Le parcours de Master « FLE/S : Appropriation, diversité, insertion »* de l'Université de Tours vise à former des spécialistes du traitement des problèmes liés à l'appropriation et à la gestion des langues, en particulier du français comme langue étrangère et/ou seconde (FLE/S) dans des environnements où prédomine la diversité linguistique et culturelle.

Il s'agit d'une **formation universitaire et professionnalisante**, qui propose des contenus de formation articulés aux recherches attenantes en SHS, ainsi que des missions professionnelles impliquant la construction d'une posture réflexive.

Les étudiants participant au programme de formation duale suivront les cours du **premier semestre** de M1 (cf. descriptifs *infra*).

#### ▪ *Le Programme de Formation Professionnelle (PFP)*

Le Programme de Formation Professionnelle (PFP) de la Faculté d'éducation à l'Université Simon Fraser est un programme menant à la certification délivrée par le Teacher Regulation Branch (TRB) du Ministère de l'éducation de la Colombie-Britannique.

LE PFP se compose de **quatre semestres** incluant des cours universitaires et des séminaires professionnels ainsi que des stages d'enseignement dans les écoles.

Le PFP - module français s'insère dans l'ensemble des programmes de formation professionnelle de la Faculté d'éducation. Il vise une compréhension générale et approfondie des grands courants de pensée en éducation et de leur application en salle de classe. Les activités sont regroupées sous les appellations respectives de **EDUC 401/402 et 380, EDUC 404 et EDUC 405** (cf. descriptifs *infra*).

Les enjeux individuels, sociaux et professionnels étant au cœur de la philosophie du PFP, la formation valorise les pratiques de classe des étudiants maîtres fondées sur la réflexivité et la diversité.

### Calendrier du Programme

| SEMESTRE   | UNITÉS D'ENSEIGNEMENT   |
|--|---|
| Mai  | Envoi du dossier de candidature   |
| Juin   | Sélection des candidats   |
| Septembre – Décembre (Année N)<br><b>PÉRIODE 1 – TOURS- S7</b><br><b>1ER SEMESTRE ANNÉE N</b>      | UE 1 = 10 ECTS<br>UE 2 = 10 ECTS<br>UE 3 = 10 ECTS<br>= 30 ECTS               |
| Janvier - Avril (Année N)<br><b>PÉRIODE 2 – VANCOUVER S8</b><br><b>2E SEMESTRE ANNÉE N</b>         | UE 4 = 20 ECTS<br>UE5 = 10 ECTS<br>UE EDUC 401/402 et 380 du PFP<br>= 30 ECTS |
| Mai - Juillet (Année N+1)<br><b>PÉRIODE 3 – VANCOUVER S9</b><br><b>1ER SEMESTRE ANNÉE N+1</b>      | UE6 = 9 ECTS<br>UE7= 21 ECTS<br>EDUC 404 du PFP<br>= 30 ECTS                  |
| Septembre-Décembre (Année N+1)<br><b>PÉRIODE 4 – VANCOUVER S10</b><br><b>2E SEMESTRE ANNÉE N+1</b> | EDUC 405 du PFP<br>= 30 ECTS  |
|  | Mémoire de M2 encadré en France ou au Canada<br>= 20 ECTS                     |

## 2- CONDITIONS D'ADMISSION

### ▪ Exigences

Pour être admis en échange au Canada, les étudiants devront posséder une licence d'anglais ou avoir obtenu un résultat TOEFL CBT au niveau 230, avec un score minimum de 4.5 à la composante « *essay* ». Ils devront pouvoir justifier de la validation de deux cours d'anglais au niveau universitaire, dont un au moins de littérature. Ces UE porteront de préférence sur les études comparées entre la France et le Canada, ou sur les études canadiennes.

### ▪ Dépôt de candidature

Le dossier de candidature, téléchargeable sur le site de l'Université de Tours à partir du mois de mars/avril devra être retourné, complété et accompagné de l'ensemble des justificatifs exigés dans les délais règlementaires. Dans certains cas, un entretien pourra éventuellement être organisé avec les candidats/candidates.

### ▪ Remarques

Etudiants n'ayant pas préalablement validé deux cours d'anglais au niveau universitaire : les cours pourront être remplacés par des cours de littérature française pour les étudiants qui enseigneront en français dans les écoles d'immersion ou francophones.

**NB** : il faut toutefois prendre en compte le fait qu'un certain niveau d'anglais est nécessaire pour pouvoir fonctionner à l'université et dans les écoles.

▪ **Dans certains cas particuliers** (parcours antérieurs, expériences spécifiques, etc.), les responsables de la formation peuvent substituer un des cours prévus par un autre, équivalent au même nombre de crédits, ou demander à ce que la formation soit complétée dans certains domaines une fois le PFP validé. Un plan d'études sera inclus dans le dossier individuel de l'étudiant.

### 3- LA CERTIFICATION DU TEACHER REGULATION BRANCH (TRB)

---

Après avoir valid  avec succ s les cours et les stages exig s dans le Programme de Formation Professionnelle de la Facult  d' ducation de l'Universit  Simon Fraser, les  tudiants peuvent obtenir un permis d'enseignement de la Colombie-Britannique (*British Columbia teaching certificate*) en s'adressant au *Teacher Regulation Branch* du Minist re de l' ducation de la Colombie-Britannique.

  la fin du dernier semestre du PFP, la Facult  d' ducation recommande au TRB les  tudiants ma tres ayant r ussi leur formation. C'est le Teacher Regulation Branch (TRB) du Minist re de l' ducation de la Colombie-Britannique qui accorde les permis d'enseignement (*teacher certificate*) aux personnes jug es qualifi es pour enseigner en Colombie-Britannique. Il y a plusieurs cat gories de permis (standards, professionnels), certains temporaires (interim), d'autres permanents.

Cette certification est obligatoire pour enseigner le fran ais dans les trois programmes offerts dans les  coles  l mentaires et secondaires de la Colombie-Britannique, au Canada,   savoir :

- le programme de Fran ais de base, ou Core French,
- le programme d'Immersion, pr coce ou tardive,
- le programme francophone pour les  coles appartenant au Conseil Scolaire Francophone.

**Compte tenu des exigences de l'universit  d'accueil (Simon Fraser University), les  tudiants de l'Universit  de Tours seront dirig s vers le niveau secondaire.**

#### ▪ Enseignement secondaire

Les cours pr -requis   faire valoir pour l'obtention d'un certificat permanent pour l'enseignement secondaire sont deux cours d'anglais, dont au moins un de litt rature (6 cr dits).

Les nouveaux enseignants devront toutefois montrer des connaissances approfondies dans une mati re sp cifique (one Major), ou dans deux mati res (two Minors) qui sont enseign es dans les  coles de la Colombie-Britannique. Ces mati res sont, par exemple, l'histoire, la biologie, la chimie, les sciences de la terre, la g ologie, la physique, la musique, l'informatique, l'anglais, le fran ais (langue et litt rature), la g ographie, les math matiques, les arts.

☞ Pour plus de renseignements sur le Teacher Regulation Branch (TRB) du Minist re de l' ducation de la Colombie-Britannique, voir : <http://www.bcteacherregulation.ca>

### 4- DROITS D'INSCRIPTION ET LOGISTIQUE

---

Les  tudiants seront admis dans leur institution d'origine selon les crit res d'admission en vigueur. Les participants au programme de formation duale seront d sign s par leur universit  d'origine et leur dossier sera achemin    l'universit  d'accueil pour qu'ils puissent s'y inscrire afin de valider le programme de formation duale.

Les  tudiants de l'Universit  de Tours paieront les droits de scolarit  et les autres frais d' tudes   l'Universit  de Tours et seront exempt s des droits de scolarit  et des autres frais d' tudes   l'Universit  Simon Fraser.

Les  tudiants fran ais doivent satisfaire aux exigences du M1 ou M2   la fin de l'ann e acad mique, mais ils devront **se r inscrire en M1 ou M2** pour b n ficier des droits scolaires relativement bas en France (et de l'exemption de droits scolaires au Canada) alors qu'ils  tudient au 405 du PFP   l'automne   SFU.

Ils devront se conformer aux r glementations du syst me de transport en commun de la r gion de Vancouver. Le laissez-passer obligatoire (*UPass*) co te environ 164 \$ canadiens par trimestre et donne droit aux  tudiants de voyager   co t r duit et sans restriction en bus et en *Skytrain* dans le syst me   zones multiples du Grand Vancouver. Le tarif du « *UPass* » est sujet   changement sans pr avis.

Chaque  tudiant participant   ce programme devra assurer son transport aller-retour   l'universit  d'accueil. Chaque  tudiant sera  galement responsable de ses d penses personnelles, incluant – mais non limit es   – ses frais de s jour, ses frais de d placement et autres frais aff rents, de m me que ses manuels/documents d' tudes et son mat riel scolaire.

Chaque  tudiant pourra utiliser les services de sant  et/ou d'hospitalisation locaux de l'universit  d'accueil. Toutefois, les d penses m dicales et les frais d'h pital seront imputables   chaque  tudiant. Chaque  tudiant devra prendre une police d'assurance personnelle couvrant toute urgence m dicale qui pourrait survenir lors du s jour dans le pays d'accueil.

Un h bergement sur le campus n'est pas garanti. Chaque institution d'accueil doit aider les  tudiants   trouver un logement sur ou en dehors du campus pour la p riode d' change.

**NB : L'obtention du visa d' tudes et du visa de travail canadiens suppose un certain nombre de d marches administratives, dont notamment une visite m dicale avec un m decin asserment .**  
**Pour plus d'informations :** <http://www.canadainternational.gc.ca>

## Charte transversale à toutes les formations dispensées à l'Université de Tours par le Département SODILANG, intervenant en supplément au seuil minimal d'informations règlementaires

L'équipe pédagogique du département SODILANG informe les étudiants que ses pratiques formatives sont plurielles et diversifiées. Elles répondent, au titre d'un cadre de coordination auxquels adhèrent tous les intervenants des formations proposées par ce département, aux éléments de la charte ci-après, qui a pour fonction essentielle de préciser les modalités d'utilisation de l'ENT.

**Rappel** : L'ENT (*Environnement Numérique de Travail*) est un outil à disposition des étudiants et des enseignants des formations. A ce titre, il est, pour les cours où les étudiants sont inscrits en présentiel (étudiants astreints à l'assiduité, et dispensés d'assiduité, régime dit « salarié »), un COMPLEMENT des cours. Il est utilisé à la convenance selon les besoins des différents cours et des différents intervenants, dans le respect de la diversité des pratiques d'enseignement et de la liberté pédagogique des enseignants.

### MISE A DISPOSITION DE DOCUMENTS VIA L'ENT

Les documents mis en ligne peuvent être de format divers (.ppt, .doc, .pdf, .wmv, etc.) et de nature variée (plan de cours, bibliographie, extraits de documents, liens internet, documents d'étude de diverse nature, etc.). La mise en ligne se fait à l'initiative du/des seul(s) intervenant(s) responsable(s) du cours, et respecte le cadre légal relatif aux modalités de mise en ligne en ligne (cf. le règlement transversal de l'UT et par exemple le respect du droit d'auteur).

#### ○ Utilisation de l'ENT dans le cadre d'un cours présentiel

Tout cours présentiel ne suppose pas nécessairement l'usage de l'ENT par les intervenants. L'usage de l'ENT peut être régulier ou ponctuel.

Les documents mis en ligne n'ont pas pour but de se substituer au cours présentiel : aucun document, quelle que soit sa forme, ne rendra compte des échanges qui ont eu lieu et qui font partie intégrante du cours dans sa mise en œuvre didactique.

Ces documents interviennent :

- en anticipation du cours (par exemple dans la perspective de préparer une discussion susceptible de servir de point de départ au cours)
- en appui du cours (par exemple des citations, une bibliographie, etc.),
- a posteriori (par exemple à titre d'approfondissement, de prolongements ou de compléments de certains points du cours).

Dans l'ensemble de ces cas, il appartient aux enseignants responsables du cours de spécifier les documents dont la lecture est obligatoire ou facultative.

Les étudiants peuvent également être amenés à déposer des documents : dépôt de travaux indispensables ou facultatifs pour la validation du cours, ressources complémentaires déposées par les étudiants eux-mêmes et mises à la disposition des autres, etc. Dans ce cas, il est de leur responsabilité de répondre au cadre légal en vigueur (spécification des sources notamment, règles concernant le contenu).

Les responsables des cours restent libres de mettre en ligne ou non les documents créés par leurs soins et auxquels s'applique le droit d'auteur (ex. un diaporama reprenant l'intégralité d'une séance de cours), ce qui implique que si l'on utilise tout ou partie des extraits de ce contenu, il faudra en citer la source qui sera indiquée

dans le document, et ce, comme pour tout article, livre ou autre (Exemple : Cours de Mme XXX, portant sur XXX, Diaporama, date...). En cas de circonstances exceptionnelles (absence motivée du/des responsables ; séance annulée pour des raisons indépendantes de la volonté des enseignants, etc.), une solution adaptée sera mise en place à l'initiative des intervenants responsables du cours.

- **Pratiques évaluatives : organisation et communication**

Les pratiques évaluatives de l'équipe formative du Département SODILANG sont plurielles et diversifiées. Les modalités d'évaluation sont contractuelles et spécifiées dans le livret de chacune des formations (Cf. Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances). Il appartient à chaque enseignant responsable de cours de les respecter et d'en spécifier explicitement la mise en œuvre. Quel que soit le type de formation, il est de la responsabilité de l'étudiant de prendre connaissance de ces modalités de validation, de s'assurer qu'il les a comprises et de les respecter.

Ainsi, dans le cadre du contrôle continu d'un cours présentiel, voire dans celui d'un examen terminal (comme par exemple pour un cours présentiel sur le multimédia), et en fonction des indications fournies par l'enseignant, la validation du cours peut requérir l'utilisation de l'ENT.

Un étudiant dispensé d'assiduité doit prendre contact en tout début d'année avec les membres de l'équipe formative dans la mesure où la dispense d'assiduité signifie qu'il appartient à l'étudiant de compenser son absence aux cours, avec, éventuellement, des palliatifs mis au point avec l'équipe de la formation.

- **Adresses électroniques :**

Il est demandé à chaque étudiant d'activer son compte électronique afin d'avoir accès à l'ENT, à sa boîte de messagerie étudiante et de s'assurer ainsi de la bonne réception des informations (par exemple en provenance du secrétariat, des responsables pédagogiques, etc.). L'équipe formative utilise uniquement l'adresse @etu.univ-tours.fr pour communiquer ces diverses informations aux étudiants.

- **Indications lexicales :**

- Cours : valant ici indifféremment pour une UE ou un EC
- Séance : valant ici pour un créneau horaire de durée variable (couvrant soit l'intégralité du RDV quotidien, hebdomadaire, mensuel, etc. imposés aux différents intervenants / étudiants et correspondant à l'organisation du cours telle que proposée par le département, soit une sous-partie de ce RDV)
- Document : élément de format et de nature variés, déposé ou posté par les responsables du cours ou des étudiants. Le document n'est pas entendu ici comme pouvant être un forum, un tchat : il est à distinguer donc d'autres fonctionnalités offertes par l'ENT.
- Intervenant/enseignant/responsable : en présentiel, ce que l'on appelle couramment l'enseignant c'est-à-dire le créateur du cours, celui qui le dispense et qui est éventuellement responsable de la mise en ligne des ressources sur l'ENT.

**Cette charte est contractuelle et implique la bonne coopération de tous. Elle est susceptible de révision, non programmée à date fixe, et il appartient donc aux étudiants de s'en tenir informés.**

**Fait le 1<sup>er</sup> juillet 2017 à l'Université de Tours**

## **Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et règles de passage de l'Université de Tours applicables aux étudiants de Master**

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- [Arrêté du 9 avril 1997](#) relatif au diplôme d'études universitaires générales, licence et maîtrise ;
- [Arrêté du 25 avril 2002](#) relatif au diplôme national de master ;
- [Arrêté du 4 février 2014](#) fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master ;
- [Décret n°2016-672 du 25 mai 2016](#) relatif au diplôme national de master ;
- [Loi n°2016-1828 du 23 décembre 2016](#) portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système LMD ;
- [Décret du 27 janvier 2017](#) portant création de la poursuite en master ;
- Décision de la CFVU du 27 juin 2019 et CA du 08 juillet 2019 ;
- [Arrêté du 30 juillet 2018](#) modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- [Arrêté du 30 juillet 2018](#) modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

### Art. 1 - Conditions d'accès

***La loi du 27 janvier 2017 rappelle que le master est un diplôme composé de quatre semestres, il repose sur un processus de recrutement à l'entrée dans le cursus.***

Conformément à la loi [no 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat](#), les établissements d'enseignement supérieur peuvent désormais fixer des capacités d'accueil pour l'accès à la première année du deuxième cycle. Les mentions Droit et Psychologie ne sont pas concernées et appliquent par dérogation une sélection en master 2<sup>ème</sup> année, l'accès en master 1<sup>ère</sup> année reste alors de droit pour tout étudiant titulaire de la licence ou d'un diplôme équivalent conférant 180 ECTS et dans la même mention et dans le même domaine.

Les établissements autorisés par l'Etat à délivrer le diplôme national de master doivent organiser un processus de recrutement conformément aux dispositions de l'article L. 612-6.

L'admission est alors subordonnée à l'examen du dossier du candidat et éventuellement à une audition. L'examen du dossier repose sur des critères d'appréciation des résultats académiques, de l'expérience professionnelle, et du diplôme de premier cycle obtenu.

La désignation des membres composant la commission de sélection doit faire l'objet d'une décision officielle par arrêté de nomination, signée du Directeur de la composante par délégation du président de l'université, comprenant la liste exhaustive de la-dite commission.

***Les membres sont issus de l'équipe pédagogique. La composition minimale est de trois membres dont au moins deux enseignants – chercheurs ou enseignants intervenants dans la-dite formation. Le responsable de la mention préside la commission finale.***

La composition de la commission est publique (art. L. 613-1 du Code de l'éducation). La liste signée par le président de la commission doit faire l'objet d'une publication sur le site internet de l'université à la rubrique concernant la sélection et d'un affichage dans les locaux de la formation concernée.

Les refus d'admission sont notifiés et motivés obligatoirement. En master 1, les motifs pour lesquels l'admission est refusée sont communiqués aux candidats qui en font la demande dans le mois qui

~~suit la notification de ce refus. En master 2<sup>ème</sup> année, les motifs sont systématiquement communiqués.~~

Les délais et voie de recours doivent également figurer sur le courrier de refus.

Le Président de la commission est le responsable de la mention et préside la commission finale. Il comprend obligatoirement un responsable de chaque parcours. Chaque responsable de parcours organise des comités de sélection de dossiers.

## Art. 2 - Conditions d'inscription

---

Un étudiant de licence n'est pas autorisé à s'inscrire en Master 1<sup>ère</sup> année s'il n'a pas obtenu les 180 crédits nécessaires à l'obtention de sa licence.

Conformément au décret n°2016-672 du mai 2016 relatif au diplôme national de master, l'inscription d'un étudiant en deuxième année de master est subordonnée à la vérification que les unités d'enseignement déjà acquises en première année lui permettent de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du master. Cette vérification s'applique notamment aux étudiants qui, dans le même établissement, souhaitent s'inscrire en deuxième année d'une mention de master différente de la mention dans laquelle ils ont validé leur première année ainsi qu'aux étudiants qui changent d'établissement entre la première et la seconde année de master.

L'étudiant ayant obtenu 60 crédits ECTS en première année de master peut poursuivre de droit en seconde année de master dans la même mention et le cas échéant dans le même parcours.

## Art. 3 - Organisation des enseignements

---

Le diplôme de master sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens au-delà du grade de licence répartis sur deux années universitaires à raison de 30 crédits par semestre.

Un régime spécial d'études (RSE) comprenant notamment des aménagements pour le contrôle des connaissances est fixé, par diplôme, pour certaines catégories d'étudiants, notamment les étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou ayant des mandats électifs nationaux ou locaux, les étudiants inscrits en double cursus uniquement à l'université de Tours, les étudiants chargés de famille, les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les étudiants engagés dans une formation artistique de haut niveau.

Les dispositions relatives au RSE font l'objet d'un développement figurant en annexe.

Un tableau détaillant les modalités de contrôle de connaissances, y compris celles relevant du régime spécial, (type d'épreuves, coefficients pour chaque élément constitutif et chaque unité d'enseignement), est complété et joint au tableau des enseignements.

## Art. 4 - Modalités de contrôle des connaissances (art. L. 613-1 du code de l'éducation)

---

Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées dans chaque diplôme au plus tard à la fin du premier mois de l'année universitaire et ne peuvent être modifiées en cours d'année. Elles comportent obligatoirement le nombre d'épreuves, leur nature, leur coefficient et leur durée. Elles doivent être portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'à l'issue de la seconde session.

### Dispositions exceptionnelles

***En cas de circonstances exceptionnelles appréciées, au cas par cas, par le président ou par délégation par la vice-présidente CFVU « le contrôle continu pourrait être remplacé par un contrôle terminal, dont la nature sera à établir.***

*De plus, si la maquette prévoit un examen terminal, ce dernier pourrait être remplacé par d'autres modalités de contrôle des connaissances qui seront définies en fonction des circonstances ».*

*Ces dispositions devront être validées par les conseils compétents.*

## Art. 5 - Compensation – Capitalisation – Report de notes – Validation

- 1/ Il y a compensation entre les éléments constitutifs (EC) d'une unité d'enseignement ;
- 2/ Les éléments constitutifs auxquels l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés. L'acquisition de l'élément constitutif emporte l'acquisition des crédits européens correspondants ;
- 3/ Il y a compensation entre les unités d'enseignement (UE) d'un même semestre ;
- 4/ Les unités d'enseignement auxquelles l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisées. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants (30 crédits par semestre) ;
- 5/ Si la moyenne de l'ensemble de ces unités est inférieure à 10/20, l'étudiant doit repasser tous les EC inférieurs à 10/20 dans les UE dont la note est inférieure à 10/20 ;
- 6/ La compensation est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients.  
Cependant, pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre se fera à condition que l'étudiant ait obtenu :
  - une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel ;
  - une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- 7/ Il n'y a aucune compensation entre les semestres ;
- 8 / Toute absence injustifiée à une de ces épreuves entraîne la défaillance à l'UE correspondante et au semestre correspondant. La défaillance empêche le calcul du résultat à l'épreuve, puis à l'UE, au semestre et donc à l'année.

## Art. 6 - Organisation des sessions d'examens

Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées par semestre d'enseignement.

Les mémoires, rapports de stage et projet tuteuré se déroulent en session unique.

Cette organisation doit respecter le texte de référence sur le bornage de l'année universitaire conformément à la loi Protection Universelle Maladie (P.U.M.A.) du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

## Art. 7 - Jury (art. L613-1 du code de l'éducation)

Un jury est nommé par année d'études

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres (en appliquant le cas échéant les règles de compensation (cf. paragraphe concerné).

La composition du jury est affichée sur le lieu des épreuves des examens impérativement avant le début des épreuves.

Le redoublement en master n'est pas de droit, il est accordé par décision du jury.

## Art. 8 - Délivrance du diplôme

Le diplôme de master est délivré à l'issue des quatre semestres après délibération du jury, attribuant 120 crédits, sous réserve d'avoir validé l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère.

Le dipl me interm diaire de ma trise est d livr , sur demande de l' tudiant, sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 et   condition que l' tudiant ait valid  chacun des deux semestres, conf rant 60 cr dits ECTS.

#### Art. 9 - Mention

---

Une mention de r ussite est attribu e sur chacun des quatre semestres de Master.

Une mention de r ussite est attribu e   l'issue du master 1<sup> re</sup> ann e sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 si l' tudiant quitte l'universit  ; chaque semestre sera affect  d'un coefficient 1.

La mention de r ussite   l'issue du Master 2<sup> me</sup> ann e devra  tre calcul e sur la base de la moyenne des quatre semestres de master ; chaque semestre sera affect  d'un coefficient 1.

Les seuils de mention sont les suivants :

Attribution de la mention Assez bien : moyenne g n rale  gale ou sup rieure   12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne g n rale  gale ou sup rieure   14/20.

Attribution de la mention Tr s bien : moyenne g n rale  gale ou sup rieure   16/20.

#### Art. 10 - Publication des r sultats – Communication des copies

---

Les notes ne doivent pas  tre affich es nominativement. Elles ne peuvent  tre communiqu es qu'  l' tudiant concern .

Les r sultats doivent faire l'objet d'un affichage anonyme portant le num ro de l' tudiant sans mention de son nom.

Les r sultats sont publi s sur l'environnement num rique de travail.

Les r sultats sont d finitifs et ne peuvent en aucun cas  tre remis en cause sauf erreur mat rielle d m nt constat e par le jury.

Les  tudiants ont droit sur leur demande, et dans un d lai raisonnable,   la communication de leurs copies d'examen et   un entretien individuel.

### AVERTISSEMENT

L'attention des  tudiants est appel e sur le fait que **le plagiat, qui consiste   pr senter comme sien ce qui appartient   un autre, est assimil    une fraude.**

**Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire** et s'exposent aux sanctions pr vues   l'article 40 du d cret n 92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement   l'exclusion d finitive de tout  tablissement d'enseignement sup rieur

1  L'avertissement ;

2  Le bl me ;

3  L'exclusion de l' tablissement pour une dur e maximum de cinq ans. Cette sanction peut  tre prononc e avec sursis si l'exclusion n'exc de pas deux ans ;

4  L'exclusion d finitive de l' tablissement ;

5  L'exclusion de tout  tablissement public d'enseignement sup rieur pour une dur e maximum de cinq ans ;

6  L'exclusion d finitive de tout  tablissement public d'enseignement sup rieur.

**Présentation du Master Formation Duale – Enseignement du/en français en Colombie Britannique 1<sup>ère</sup> année (M1)**

 Nom du responsable d'année : Marc Debono, [marc.debono@univ-tours.fr](mailto:marc.debono@univ-tours.fr)
**Maquette de M1 S7 et S8**
**Semestre 7 à Tours**

| Semestre / UE   | EP   | Coef.     | ECTS      | Estima-<br>tion<br>charge<br>étudiant | Eléments pédagogiques   | CM         | TD        | TP  | Durée<br>totale /<br>étudiant |
|---|------|-----------|-----------|---------------------------------------|---|------------|-----------|-----|-------------------------------|
|   |      |           |           |                                       |   | VHT*       | VHT       | VHT |                               |
| <b>1ERE PERIODE (S7) - entièrement mutualisée avec le M1 APPRODIV</b> |      |           |           |                                       |   |            |           |     |                               |
| <b>UE 1<br/>Sociolinguistique et<br/>contextualisation</b>            |      | <b>10</b> | <b>10</b> | <b>120</b>                            |   | <b>34</b>  | <b>10</b> |     | <b>164</b>                    |
|   | 1.01 | 5         | 5         |                                       | Sociolinguistique : Approches de la variation et des contacts de langues  | 16         | 4         |     |                               |
|   | 1.02 | 5         | 5         |                                       | Interventions en situations diversifiées : perceptions, interprétations, implications   | 18         | 6         |     |                               |
| <b>UE 2<br/>Langues et<br/>apprentissage</b>                          |      | <b>10</b> | <b>10</b> | <b>180</b>                            |   | <b>41</b>  | <b>23</b> |     | <b>264</b>                    |
|   | 2.01 | 5         | 5         |                                       | Appropriation des langues et théories de la communication   | 18         | 6         |     |                               |
|   | 2.02 | 5         | 5         |                                       | Descriptions linguistiques et didactique de la grammaire  | 16         | 4         |     |                               |
|   | 2.03 | 3         | 2         |                                       | 1EP au choix :<br>- Texte littéraire et didactique des langues<br>- Francophonie, institutions et français dans l'espace francophone<br>- Langue étrangère <sup>1</sup> | 7          | 13        |     |                               |
| <b>UE 3<br/>Didactique des langues<br/>et pratiques réflexives</b>    |      | <b>10</b> | <b>10</b> | <b>120</b>                            |   | <b>32</b>  | <b>8</b>  |     | <b>160</b>                    |
|   | 3.01 | 5         | 5         |                                       | Didactique générale et méthodologie du FLE et des langues   | 16         | 4         |     |                               |
|   | 3.02 | 5         | 5         |                                       | Evaluer en didactique des langues : enjeux, usages, démarches   | 16         | 4         |     |                               |
| <b>Total 1ère période</b>   |      | <b>30</b> | <b>30</b> | <b>420</b>                            |   | <b>107</b> | <b>41</b> |     | <b>588</b>                    |

L'UE 4, dont l'intitulé est tributaire des intitulés de la formation canadienne, comprend une partie de réflexion sur l'insertion professionnelle.

<sup>1</sup> Le niveau B2 voire C1 en anglais et en français constituant un prérequis pour l'accès au parcours FD-FLS, le caractère obligatoire du cours Langue étrangère ne se justifie pas. Il est toutefois maintenu en option, afin de répondre à de possibles demandes de perfectionnement linguistique.

## Semestre 8   Vancouver avec Simon Fraser University

## B3.2 Descriptif des enseignements de M1 S7 et S8

| Intitul  de l'UE                                    | EP      | Intitul  de l'EP   | Descriptif du contenu<br>Comp tences vis e  |
|---|---------|--|---|
| UE1<br>Sociolinguistique<br>et<br>contextualisation | EP 1.01 | Sociolinguistique :<br>Approches de la<br>variation et des contacts<br>de langue                     | Apr s un bref panorama historique, on pr sentera rapidement les grandes perspectives de la sociolinguistique (variation, norme, communaut  linguistique) avant d'insister sur l'aspect particulier de l'h t rog n it  linguistique sous deux de ses visages : variation et contacts de langues.<br><b>Comp tences :</b> <i>ma triser les principales perspectives de la sociolinguistique, tout particuli rement pour ce qui a trait   la variation et aux contacts de langues</i>  |
|   | EP 1.02 | Interventions en<br>situations<br>diversifi es :<br>perceptions,<br>interpr tations,<br>implications | Intervenir dans le domaine de la didactique des langues (et notamment du fran ais langue  trang re), suppose d' tre capable de percevoir la diversit  des situations qui le composent, et d' tre en mesure d'en interpr ter les implications, au vu d' l ments explicitement retenus et argument s et d'un positionnement professionnel conscientis  (chercheur, enseignant, etc.).<br>C'est   cette r flexion que ce cours s'attachera, en abordant, sous un angle   la fois sociolinguistique et didactique, quelques notions fondatrices du domaine, ainsi que certains des  l ments cl s   prendre en compte (statut de la langue enseign e, type de public, localisation g ographique etc.), au besoin en s'appuyant sur des exemples concrets et des  tudes de cas.<br><b>Comp tences :</b><br>- <i>conna tre les principales notions et les principaux crit res de</i><br>- <i> tre capable d'identifier les  l ments pertinents pour la compr hension d'une situation donn e</i><br>- <i> tre capable de les argumenter et d'en concevoir les implications, pour l'intervention plus particuli rement</i><br>- <i> tre capable de concevoir l'id e d'une pluralit  de compr hensions (et donc de positionnements) possibles   partir d'une situation particuli re</i> |
| UE2<br>Langues et<br>apprentissage                  | EP 2.01 | Appropriation des<br>langues et th ories de<br>la communication                                      | Ce cours reposera sur des  l ments de description grammaticale. Il examinera diff rentes repr sentations de la grammaire et leurs implications dans l'enseignement et l'apprentissage des langues. En privil giant l'axe du sens comme fondement de la description, il sensibilisera les  tudiants, futurs professionnels de FLE/S,   des approches didactiques vari es qui prennent en compte la diversit  des exp riences langagi res en classe de langue. On s'appuiera sur des supports vari s (manuels et m thodes de FLE, exp riences, etc.).<br><b>Comp tences :</b> <i>savoir d crire une langue en fonction des besoins de la situation didactique</i>   |
|   | EP 2.02 | Descriptions<br>linguistiques et<br>didactiques de la<br>grammaire                                   | Ce cours reposera sur des  l ments de description grammaticale. Il examinera diff rentes repr sentations de la grammaire et leurs implications dans l'enseignement et l'apprentissage des langues. En privil giant l'axe du sens comme fondement de la description, il sensibilisera les  tudiants, futurs professionnels de FLE/S,   des approches didactiques vari es qui prennent en compte la diversit  des exp riences langagi res en classe de langue. On s'appuiera sur des supports vari s (manuels et m thodes de FLE, exp riences, etc.).<br><b>Comp tences :</b> <i>savoir d crire une langue en fonction des besoins de la situation didactique</i>   |

|   |         |  |  |
|---|---------|--|--|
|   | EP 2.03 |  | <p>L'objectif de ce cours sera de réfléchir à la littérature et à son rapport avec la didactique des langues. On examinera ainsi les caractéristiques du texte littéraire, les courants littéraires, pour poser la question des représentations écrites des langues. A l'aide d'exemples de textes choisis dans des situations sociolinguistiques et historiques (francophones entre autres), on réfléchira à des démarches de travail avec des textes littéraires en classe de FLE/S ; puis on montrera en quoi elles conduisent à l'élaboration de compétences interculturelles reposant notamment sur la réception / interprétation des textes. Cela permettra de considérer la littérature comme un élément pertinent pour l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère</p> <p><b>Compétences :</b> <i>connaître les particularités des courants et du texte littéraires et pouvoir les mettre en œuvre dans des processus didactiques</i></p>                  |
|   |         | <p><u>Choix 1</u> : Texte littéraire et didactique des langues</p>                       | <p>Ce cours s'attachera à retracer l'histoire de la « francophonie », qui sera décrite à travers divers aspects : typologies, évocation de différentes situations de francophonie. On s'intéressera également aux principales institutions relatives à la diffusion et à l'enseignement du FLE/S.</p> <p><b>Compétences :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtriser les aspects linguistiques, historiques, géographiques, géopolitiques, institutionnels caractérisant l'espace francophone ;</li> <li>- Connaître et situer les principales structures de diffusion et d'enseignement du français.</li> </ul>   |
|   |         | <p><u>Choix 2</u> : Francophonie, institutions et français dans l'espace francophone</p> | <p>Ce dispositif vise la mise à niveau des étudiants dont la maîtrise d'une langue étrangère n'est pas suffisante pour la validation du Master. A cette fin, les étudiants de SFU pourront suivre un cours dans l'offre de formation de l'UFRT (Cueffe notamment) ou une autoformation par le CNED.</p> <p><b>Compétences :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- renforcer ses compétences en langue étrangère</li> <li>- acquérir un niveau de maîtrise B2 dans une langue étrangère</li> </ul>   |
| UE3<br>Didactique des langues et pratiques réflexives | EP 3.01 | Didactique générale et méthodologie du FLE et des langues                                | <p>Cet enseignement vise à l'autonomisation des étudiants face à leur (future) activité d'enseignant de langue(s) afin qu'ils soient capables d'analyser de manière critique et distanciée les ressources à leur disposition ; d'interpréter la diversité des pratiques observées ; de réfléchir aux compétences nécessaires (et/ou à construire) pour se professionnaliser en tant qu'enseignant de langue. On s'appuiera pour ce faire sur différentes ressources : observations de classe, expérience des étudiants, mais aussi des manuels, documents cadres, etc.</p> <p><b>Compétences :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- savoir analyser et construire des outils et des pratiques d'enseignement des langues à la lumière des principales théories de référence pour la didactique des langues ;</li> <li>- savoir adopter une vision distanciée, critique et réflexive des grandes orientations actuelles de la didactique des langues</li> </ul> |
|   | EP 3.02 | Evaluer en didactique des langues : enjeux, usages, démarches                            | <p>Evaluer, en didactique des langues (et notamment en didactique du FLE/S), suppose non seulement de connaître un certain nombre de démarches et d'outils, mais aussi et surtout, d'être capable d'articuler, de manière critique, réflexive et argumentée, des enjeux politiques généraux et un positionnement individuel, en fonction de représentations et de valeurs conscientisés. Cet enseignement propose ainsi de réfléchir à ces différents aspects de la problématique évaluative, entre autres à partir de cas concrets et des expériences des étudiants de la formation.</p> <p><b>Compétences :</b></p>  |

|   |  |   |   |
|---|--|---|---|
|   |  |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- connaître les <u>principales théories relatives</u> au domaine de l'évaluation, ainsi que les éléments fondamentaux d'un acte évaluatif, notamment dans le champ du FLE/S ;</li> <li>- être capable d'analyser et/ou de concevoir des outils d'évaluation pertinents</li> <li>- être capable d(auto)-analyser des postures d'évaluation de manière réflexive et critique</li> <li>- être sensibilisé aux enjeux éthiques de l'évaluation, réfléchir à sa posture en tant qu'évaluateur</li> </ul>  |
| <b>UE 4</b><br><b>Introduction à la pratique professionnelle</b>                          |  | Introduction à la pratique professionnelle<br><br>entièrement mutualisée avec l'UE EDUC 401/402 du PFP                      | Cette UE s'organise autour de trois stages d'enseignement (élémentaire ou secondaire) d'une durée totale de 6 semaines, dont le niveau de difficulté progressive correspond aux étapes de développement des étudiants maîtres. L'expérience de stage est complétée par une formation théorique qui porte sur l'identité professionnelle, la philosophie de l'enseignement, la communauté éducative et le système scolaire. Elle se fonde en partie sur une analyse réflexive de l'expérience de stage pour aborder les thèmes suivants : l'enseignant en tant que personne, l'enseignant et les élèves, l'enseignant et le curriculum.<br><b>Compétences</b> : développer un regard critique sur l'éducation, être capable de mettre en lien théorie et pratique, et de porter un regard réflexif sur les pratiques enseignantes à partir d'observations de classes et d'interventions pédagogiques, pour se construire une posture personnelle sur la profession d'enseignant et la philosophie de l'éducation, être capable de concevoir et de mettre en œuvre un séquence pédagogique, être capable de porter un regard réflexif sur son cheminement de formation. |
| <b>UE 5</b><br><b>Introduction à l'enseignement du/en français en contextes canadiens</b> |  | Introduction à l'enseignement du/en français en contextes canadiens<br><br>entièrement mutualisée avec l'UE EDUC 380 du PFP | Ce cours s'adresse aux étudiants souhaitant enseigner dans les programmes de français en Colombie-Britannique (français de base, immersion en français, programme francophone), et vise à familiariser les étudiants avec les aspects historiques, politiques et sociaux des programmes de français au Canada. On s'attachera particulièrement curricula et aux pratiques en vigueur en Colombie-Britannique, tout en le comparant avec d'autres approches didactiques et d'autres modèles d'aménagement de l'éducation développés dans d'autres situations, en Amérique du Nord et en Europe.<br><b>Compétences</b> : connaître les contextes sociaux de l'enseignement en milieu francophone minoritaire au Canada et en C.B., être capables d'analyser différents modèles didactiques et curriculaires d'enseignement bi/plurilingue au moyen des théories adéquates.  |

## Modalités de contrôle des connaissances du M1 S7 ET S8

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal

Type d'épreuve : E : Ecrit - O : Oral,

| UNITES D'ENSEIGNEMENT   | ECTS      | REGIME GENERAL    |              |           |  |              |           | REGIME SPECIAL d'ETUDES |           |              |           |   |
|---|-----------|-------------------|--------------|-----------|--|--------------|-----------|-------------------------|-----------|--------------|-----------|---|
|   |           | Session 1         |              |           | Session 2  |              |           | Session 1               |           | Session 2    |           |   |
|   |           | Type controle     | Type Epreuve | Coef      | Type controle  | Type Epreuve | Coef      | Type Epreuve            | Coef      | Type Epreuve | Coef      |   |
| <b>TOTAL MASTER 1</b>   | <b>60</b> |                   |              | <b>60</b> |  |              | <b>60</b> |                         | <b>60</b> |              | <b>60</b> |   |
| <b>UE 1<br/>Sociolinguistique et<br/>contextualisation</b>                                      | <b>10</b> |                   |              | <b>10</b> |  |              | <b>10</b> |                         | <b>10</b> |              | <b>10</b> |   |
|   | 1.01      | 5                 | CC           | O-E       | 5  | ET           | O-E       | 5                       | O-E       | 5            | O-E       | 5 |
|   | 1.02      | 5                 | CC           | O-E       | 5  | ET           | O-E       | 5                       | O-E       | 5            | O-E       | 5 |
| <b>UE 2<br/>Langues et<br/>apprentissage</b>  | <b>10</b> |                   |              | <b>10</b> |  |              | <b>10</b> |                         | <b>10</b> |              | <b>10</b> |   |
|   | 2.01      | 4                 | CC           | O-E       | 4  | ET           | O-E       | 4                       | O-E       | 4            | O-E       | 4 |
|   | 2.02      | 4                 | CC           | O-E       | 4  | ET           | O-E       | 4                       | O-E       | 4            | O/E       | 4 |
|   | 2.02      | 2                 | CC           | O-E       | 2  | ET           | O-E       | 2                       | O-E       | 2            | O-E       | 2 |
| <b>UE 3<br/>Didactique des langues<br/>et pratiques réflexives</b>                              | <b>10</b> |                   |              | <b>10</b> |  |              | <b>10</b> |                         | <b>10</b> |              | <b>10</b> |   |
|   | 3.01      | 5                 | CC           | O-E       | 5  | ET           | O-E       | 5                       | O-E       | 5            | O-E       | 5 |
|   | 3.02      | 5                 | CC           | O-E       | 5  | ET           | O-E       | 5                       | O-E       | 5            | O-E       | 5 |
| <b>UE 4<br/>Introduction à la<br/>pratique<br/>professionnelle</b>                              | <b>20</b> | V/NV <sup>2</sup> |              | <b>20</b> | Cursus suivi au Canada<br>modalités d'évaluation<br>canadiennes : session 2 et RSE<br>non pertinents dans ce cadre |              |           |                         |           |              |           |   |
| <b>UE 5<br/>Introduction à<br/>l'enseignement du/en<br/>français en contextes<br/>canadiens</b> | <b>10</b> | CC                | O-E          | <b>10</b> |  |              |           |                         |           |              |           |   |

<sup>2</sup> Dans l'ensemble des MCC de ce parcours, « Validé / Non validé » vise à traduire au mieux des modalités de validation propres au système universitaire canadien (validation « Pass or Fail », i.e. validation globale binaire donnant lieu à obtention de crédits). La validation de l'UE 4 "Introduction à la pratique professionnelle" est obligatoire pour l'obtention du Master.

## Présentation du Master Formation Duale – Enseignement du/en français en Colombie – Britannique (M2)

 Nom du responsable d'année : Marc Debono, [marc.debono@univ-tours.fr](mailto:marc.debono@univ-tours.fr)

Maquette de M2 S9 et S10

## Semestre 9 et 10 à Vancouver avec Simon Fraser University

| Semestre / UE   | EP  | Coef.      | ECTS       | Estima-<br>tion<br>charge<br>étudiant | Eléments pédagogiques  | CM         | TD          | TP | Durée<br>totale /<br>étudiant |
|---|-----|------------|------------|---------------------------------------|--|------------|-------------|----|-------------------------------|
| <b>3EME PERIODE (S9) - entièrement mutualisée avec l'UE EDUC 404 du PFP, tributaire de l'organisation locale de la formation</b>    |     |            |            |                                       |  |            |             |    |                               |
| <b>UE 6<br/>Didactique du<br/>français</b>  |     | <b>9</b>   | <b>9</b>   | <b>100</b>                            | 1 EP au choix  |            | <b>52</b>   |    | <b>152</b>                    |
|   | 6.1 | 9          | 9          |                                       | Didactique du français langue seconde - Français de base   |            | 52          |    |                               |
|   | 6.2 | 9          | 9          |                                       | Didactique du français en immersion ou au programme francophone  |            | 52          |    |                               |
| <b>UE 7<br/>Didactique des<br/>matières</b>   |     | <b>21</b>  | <b>21</b>  | <b>300</b>                            | 3 EP au choix :  |            | <b>156</b>  |    | <b>456</b>                    |
|   | 7.1 | 7          | 7          |                                       | Diversité et éducation: théories, politiques, pratiques  |            | 52          |    |                               |
|   | 7.2 | 7          | 7          |                                       | Didactique des sciences au secondaire  |            | 52          |    |                               |
|   | 7.3 | 7          | 7          |                                       | Didactique des mathématiques au secondaire   |            | 52          |    |                               |
|   | 7.4 | 7          | 7          |                                       | Didactique des sciences humaines au secondaire   |            | 52          |    |                               |
|   | 7.5 | 7          | 7          |                                       | Mesures et évaluation en éducation environnementale  |            | 52          |    |                               |
|   | 7.6 | 7          | 7          |                                       | Autre cours dans l'offre de formation de SFU   |            | 52          |    |                               |
| <b>Total 3ème période (S9)</b>  |     | <b>30</b>  | <b>30</b>  | <b>400</b>                            |  |            | <b>208</b>  |    | <b>608</b>                    |
| <b>4EME PERIODE (S10) - partiellement mutualisée avec l'UE EDUC 405 du PFP, tributaire de l'organisation locale de la formation</b> |     |            |            |                                       |  |            |             |    |                               |
| <b>UE 10<br/>Stage et TER</b>   |     |            |            |                                       |  |            |             |    |                               |
|   | 8.1 | 10         | 10         | 200                                   | Stage (11 semaines) et rapport<br>EP mutualisé avec l'UE EDUC 405 (PFP)  |            | 52          |    |                               |
|   | 8.2 | 20         | 20         | 400                                   | TER - Travail d'étude et de recherche<br>>> Ecrit professionnel (rédigé en français) sur la base du projet<br>professionnel individuel de l'étudiant, évalué par un TER - Travail<br>d'étude et de recherche |            | 15          |    |                               |
| <b>Total 4ème période (S10)</b>   |     | <b>21</b>  | <b>20</b>  | <b>580</b>                            |  |            | <b>67</b>   |    | <b>452</b>                    |
| <b>TOTAL MASTER 2</b>   |     | <b>60</b>  | <b>60</b>  | <b>2020</b>                           |  | <b>192</b> | <b>522</b>  |    | <b>2734</b>                   |
| <b>TOTAL MASTER</b>   |     | <b>120</b> | <b>120</b> | <b>3680</b>                           |  | <b>360</b> | <b>1044</b> |    | <b>5084</b>                   |

L'UE 6, dont l'intitulé est tributaire des intitulés de la formation canadienne, comprend une partie de réflexion sur l'insertion professionnelle et prend donc en charge l'"accompagnement aux techniques de recherche d'emploi (10HTD)" demandé par la lettre de cadrage en M2

## Descriptif des enseignements de M2 S9 et S10 à Vancouver

| Intitulé de l'UE  | EP  | Intitulé de l'EP   | Descriptif du contenu<br>Compétences visée  |
|---|-----|--|---|
| UE 6<br><br>Didactique du français<br><br>1 EP au choix   | 6.1 | Didactique du français langue seconde - Français de base<br><br>entièrement mutualisée avec l'UE EDUC 480        | <p>Ce cours permettra aux étudiants d'approfondir les théories portant sur l'apprentissage des langues secondes ainsi que les approches, les stratégies d'enseignement et le curriculum en français de base, tant à l'élémentaire qu'au secondaire. Les travaux incluent des lectures et des discussions en classe, de même que l'élaboration d'unités complètes d'enseignement tenant compte de la diversité des apprenants en salle de classe et incluant les mesures d'évaluation appropriées.</p> <p>Compétences : être capable de développer une pratique de dialogue et de collaboration, être capable de concevoir des outils d'enseignement adaptés à l'enseignement du FLS, être capable de porter un regard réflexif sur ses pratiques d'enseignement et son cheminement de formation.</p>  |
|   | 6.2 | Didactique du français en immersion ou au programme francophone<br><br>entièrement mutualisée avec l'UE EDUC 481 | <p>Ce cours met l'accent sur la recherche et les théories portant sur l'apprentissage des langues dans le cadre de programmes bilingues et en contextes minoritaires. On y examinera les pratiques pédagogiques et le curriculum des programmes d'immersion française et des écoles francophones, à l'élémentaire comme au secondaire, de même que l'élaboration d'unités complètes d'enseignement tenant compte de la diversité des apprenants en salle de classe et incluant les mesures d'évaluation appropriées.</p> <p>Compétences : être capable de développer une pratique de dialogue et de collaboration, être capable de concevoir des outils d'enseignement adaptés à l'enseignement en contexte minoritaire, être capable de tenir compte de la diversité des élèves, être capable de porter un regard réflexif sur ses pratiques d'enseignement et d'évaluation, ainsi que sur son cheminement de formation.</p> |
| UE 7<br><br>Didactique des matières<br><br>3 EP au choix entièrement mutualisée avec l'UE EDUC 404 du PFP | 7.1 | Diversité et éducation : théories, politiques, pratiques   | <p>Un survol des effets de la mondialisation sur l'éducation au 21e siècle. Les étudiants auront l'occasion de se pencher sur les enjeux de la diversité rencontrée en salle de classe, de se familiariser avec le contexte politico-social autour de celle-ci et de discuter des pratiques en vigueur afin d'orienter leur propre réflexion sur la pratique pédagogique.</p> <p>Compétences : être capable d'analyser les effets et les enjeux de la mondialisation en contexte scolaire et dans la salle de classe. Etre capable d'adapter ses pratiques en fonction des analyses effectuées.</p>   |
|   | 7.2 | Didactique des sciences au secondaire  | <p>Ce cours prépare à l'enseignement des sciences au secondaire. Les étudiants exploreront certains aspects spécifiques de l'apprentissage des sciences ; examineront leur propre pensée scientifique ; travailleront avec le curriculum prescrit et planifieront des unités d'enseignement intégrant les notions théoriques à des approches pédagogiques appropriées.</p> <p>Compétences : être capable de porter un regard réflexif sur ses représentations de la science et de la pensée scientifique, être capable d'élaborer des séquences pertinentes et adaptées d'enseignement des sciences, être capable de porter un regard réflexif sur ses pratiques d'enseignement et son cheminement de formation.</p>  |
|   | 7.3 | Didactique des mathématiques au secondaire   | <p>Ce cours prépare à l'enseignement des mathématiques au secondaire. Les étudiants exploreront certains aspects spécifiques de l'apprentissage des mathématiques ; examineront leur propre pensée mathématique ; travailleront avec le curriculum prescrit et planifieront des unités d'enseignement intégrant les notions théoriques à des approches pédagogiques appropriées.</p>  |

|   |     |   |  |
|---|-----|---|--|
|   |     |   | <p>Compétences : être capable de porter un regard réflexif sur ses représentations des mathématiques et de la pensée mathématique, être capable d'élaborer des séquences pertinentes et adaptées d'enseignement des mathématiques, être capable de porter un regard réflexif sur ses pratiques d'enseignement et son cheminement de formation.</p>   |
|   | 7.4 | Didactique des sciences humaines au secondaire      | <p>Ce cours prépare à l'enseignement des sciences humaines au secondaire par l'examen des aspects théoriques et pratiques de l'éducation en sciences humaines. Les étudiants examineront leur philosophie de l'enseignement des sciences humaines à travers diverses activités incluant des travaux sur la pensée critique, l'étude du curriculum et l'exploration de stratégies d'enseignement engageantes pour les jeunes adultes. Ils planifieront des unités d'enseignement intégrant les notions théoriques à des approches pédagogiques appropriées.</p> <p>Compétences : être capable de porter un regard réflexif sur ses représentations des sciences humaines, être capable d'élaborer des séquences pertinentes et adaptées d'enseignement des sciences humaines, être capable de porter un regard réflexif sur ses pratiques d'enseignement et son cheminement de formation.</p> |
|   | 7.5 | Mesures et évaluation en éducation environnementale | <p>Ce cours vise à familiariser les enseignants de disciplines autres que les sciences et les mathématiques avec certains aspects quantitatifs de l'éducation environnementale. Des explorations sur le terrain, menées lors de visites guidées, viennent ajouter une dimension pratique aux enseignements en classes et en séminaires.</p> <p>Compétences : être capable de porter un regard réflexif sur ses représentations de l'écologie, être capable d'élaborer des séquences pertinentes et adaptées d'éducation à l'environnement, être capable de porter un regard réflexif sur ses pratiques d'enseignement et son cheminement de formation.</p>   |
|   | 7.6 | Autre cours dans l'offre de formation de SFU        | Sous réserve de validation du référent   |
| UE 8<br>Stage et TER<br>partiellement<br>mutualisée avec<br>l'UE EDUC 405 | 8.1 | Stage et rapport                                    | <p>Cette UE se compose d'un stage de 11 semaines et de deux semaines de cours à l'université.</p> <p>L'articulation étroite entre théorie et pratique permettra de construire une réflexion de praticien-chercheur sur les thèmes suivants : l'évaluation, la planification, la maltraitance, les devoirs de l'enseignant, le portfolio professionnel, le portfolio comme outil d'évaluation en classe, la recherche-action</p> <p>Compétences : être capable de mettre en lien théorie et pratique pour se construire une posture réflexive et personnelle sur ses pratiques enseignantes, être capable de concevoir et de mettre en œuvre une séquence pédagogique, être capable de porter un regard réflexif sur son cheminement de formation.</p>  |
|   | 8.2 | TER - Travail d'étude et de recherche               | <p>Écrit professionnel (rédigé en français) sur la base du projet professionnel individuel de l'étudiant, évalué par un TER - Travail d'étude et de recherche</p> <p>L'expérience professionnelle de l'étudiant (incluant le stage évoqué en 8.1) donnera lieu à la production d'un écrit professionnel.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Savoir construire et mener à bien une mission professionnelle</li> <li>. Comprendre et analyser le contexte du stage sur le plan politique, institutionnel et/ou didactique</li> <li>. Savoir rendre compte d'une mission de stage en étayant théoriquement et de manière problématisée l'expérience de terrain.</li> </ul>   |

## Modalités de contrôle des connaissances de M2 S9 et S10 à Vancouver

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal

Type d'épreuve : E : Ecrit - O : Oral,

| UNITES D'ENSEIGNEMENT                  |             | ECTS      | REGIME GENERAL |              |           |               |              |           | REGIME SPECIAL d'ETUDES |           |              |           |
|--|-------------|-----------|----------------|--------------|-----------|---------------|--------------|-----------|-------------------------|-----------|--------------|-----------|
|  |             |           | Session 1      |              |           | Session 2     |              |           | Session 1               |           | Session 2    |           |
|  |             |           | Type controle  | Type Epreuve | Coef      | Type controle | Type Epreuve | Coef      | Type Epreuve            | Coef      | Type Epreuve | Coef      |
| <b>TOTAL MASTER 2</b>                  |             | <b>60</b> |                |              | <b>60</b> |               |              | <b>60</b> |                         | <b>60</b> |              | <b>60</b> |
| <b>UE 6</b><br>Didactique du français  |             | <b>9</b>  | CC             | O-E          | <b>9</b>  |               |              |           |                         |           |              |           |
| <b>UE 7</b><br>Didactique des matières | <b>7.1</b>  | <b>7</b>  | CC             | O-E          | <b>7</b>  |               |              |           |                         |           |              |           |
|  | <b>7.2</b>  | <b>7</b>  | CC             | O-E          | <b>7</b>  |               |              |           |                         |           |              |           |
|  | <b>7.3</b>  | <b>7</b>  | CC             | O-E          | <b>7</b>  |               |              |           |                         |           |              |           |
| <b>UE 8</b><br>Stage et TER            | <b>8.01</b> | <b>10</b> | CC             |              | <b>10</b> |               |              |           |                         |           |              |           |
|  | <b>8.02</b> | <b>20</b> | ET             | E            | <b>20</b> |               |              |           | E                       | <b>20</b> |              |           |

## CALENDRIER UNIVERSITAIRE

|   |                                       |
|---|---------------------------------------|
| Réunions de rentrée des étudiants de Master                   | <b>Du 2 au 12 septembre 2019</b>      |
| Inscriptions pédagogiques                                     | Du 2 au 23 septembre 2019             |
| Début des cours du 1 <sup>er</sup> semestre*                  | <b>A partir du 16 septembre 2019</b>  |
| Pause pédagogique   | Du 28 octobre au 3 novembre 2019      |
| Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements) | Du 23 décembre 2019 au 5 janvier 2020 |
| <b><u>Examens du 1<sup>er</sup> semestre :</u></b>            |                                       |
|   | Du 6 au 16 janvier 2020 inclus        |
| Début des cours du 2 <sup>ème</sup> semestre                  | <b>A partir du 20 janvier 2020</b>    |
| Pause pédagogique   | Du 24 au 28 février 2020              |
| Vacances de printemps   | Du 13 au 24 avril 2020                |
| <b><u>Examens du 2<sup>nd</sup> semestre :</u></b>            |                                       |
| Examens lettres et langues                                    | Du 11 au 20 mai 2020 inclus           |
| Rattrapages   | Du 15 juin au 3 juillet 2020          |

\* certains cours, en fonction des formations peuvent débuter la semaine du 09 septembre.